P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de SAVIGNY

4.2. Document graphique

Echelle 1/5000
Planche Sud

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification n° 1 du PLU
en date du 14 décembre 2021.

Le Maire,
Monique LAURENT

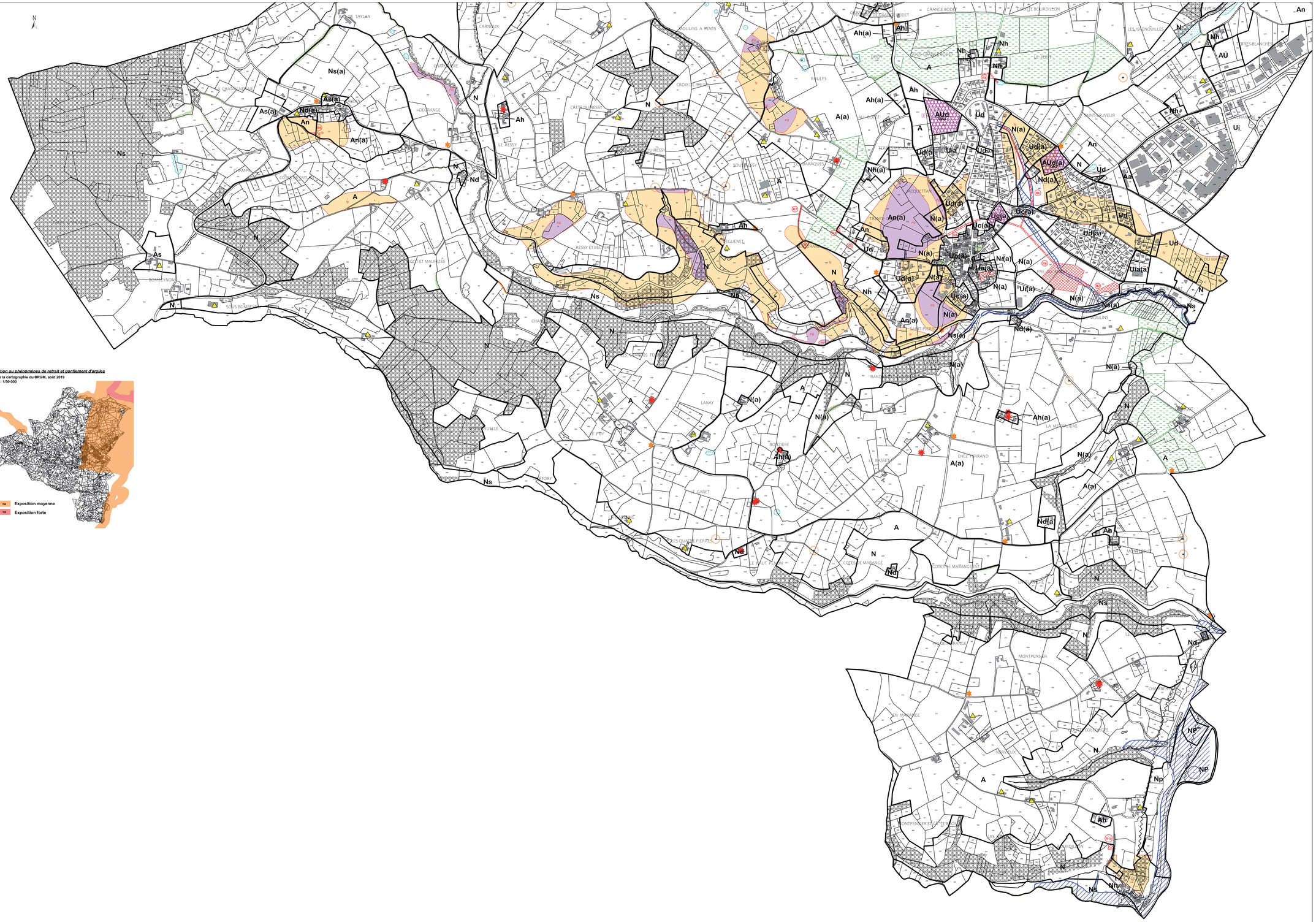

LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- (a) Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
- OA Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation

ZONES URBAINES

- Ua Zone agglomérée dense
- Ub Zone d'extension très dense
- Uc Zone d'extension dense
- Ud Zone d'extension de faible densité
- Uf Zone urbaine de sport et loisirs
- Ui Zone d'activités économiques
- Uia Zone d'activités à vocation artisanale et commerciale

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- As Zone agricole d'intérêt scientifique
- An Zone agricole à enjeu paysager
- Ah Zone agricole bâtie de capacité limitée
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination)

ZONES A URBANISER

- AU Zone d'urbanisation future
- AUd Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat
- AUv Zone à urbaniser pour l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle protégée
- Nd Zone naturelle d'intérêt patrimonial
- Nh Zone naturelle bâtie de capacité limitée
- Nf Zone naturelle de sport et loisirs
- Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique
- Np Zone naturelle de protection éloignée de captage
- NP Zone naturelle de protection rapprochée de captage
- Nv Terrains familiaux destinés à l'habitat des gens du voyage (STECAL)

AUTRES

- Secteur de mixité sociale (Numéro du secteur de SMS)
- Elément naturel Remarquable du Paysage
- Elément bâti Remarquable du Patrimoine (cabanes de vignes, murets, croix)
- Espace Boisé Classé
- Ligne HT 63Kv
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole
- Zh Zone humide
- Co Continuités écologiques

SECTEURS DE NUISANCES SONORES

Zone de bruit

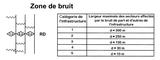

Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	≥ 300 m
2	≥ 250 m
3	≥ 100 m
4	≥ 30 m
5	≥ 10 m

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
- (1) Numéro de l'opération

Liste des emplacements reservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Place - Espace vert	1240 m²	Commune
2	Extension de la station d'épuration	2992 m²	Commune
3	Réaménagement du carrefour entre les VC 215, 10 et L5	180 m²	Commune
4	Aménagement d'une nouvelle voirie d'accès - lieu dit "Trente Côte"	212 m²	Commune
6	Ouvrages de gestion des eaux pluviales Pré du Moine et Doyonnerie	23570 m²	Commune
7	Ouvrages de gestion des eaux pluviales - lieu dit "Berturand"	900 m²	Commune
8	Ouvrages de gestion des eaux pluviales - lieu dit "Sur le Pont"	502 m²	Commune
9	Création d'un bassin de rétention des eaux usées - lieu dit "Taylan"	681 m²	Commune
10	Création d'un bassin de rétention des eaux usées - lieu dit "Rochette"	534 m²	Commune
11	Mise en oeuvre d'un ouvrage de ralentissement dynamique, type barrage - lieu dit "Rochette"	2028 m²	SYRIBT

RISQUES NATURELS

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas

conformément à la carte d'aptitude à la construction, établie par Alp'Géorisques en janvier 2013, 1/5000, sur une partie du territoire communal (traduisant la carte des aléas, 1/5000, janvier 2013)

- Secteur "inconstructible sauf exceptions" (F)
- Secteur "constructible sous conditions spéciales" (f)
- fg Risque faible de glissement de terrain
- fp Risque faible de chutes de pierres et de blocs
- FG Risques moyens et/ou forts de glissement de terrain
- FP ou de chutes de pierres et de blocs

Exposition au phénomènes de retrait et gonflement d'argiles

issus de la cartographie du BRGM, août 2019
Echelle : 1/50 000

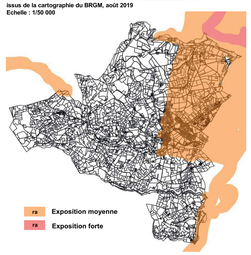

- fa Exposition moyenne
- fa Exposition forte

Secteurs de Risques d'inondations de la Brévenne et de la Turdine

issus du Plan de prévention des risques inondation Brevenne-Turdine

- Secteur correspondant à la zone Rouge, zone Rouge Extension, zone bleue et zone verte
- Secteur correspondant à la zone blanche